

Adhésion

Nouvelle adhésion
(droit d'entrée par entreprise) : **50 € HT**

Cotisation annuelle

Cotisation forfaitaire annuelle : 105 € HT par salarié présent au 1^{er} janvier,
remise de 6.5 % pour les entreprises de 1 à 49 salariés.
Fonction publique : 98 € par salarié.

Déclaration annuelle non effectuée : 139.60 € HT par salarié.

Dans le cas où le chef d'entreprise non salarié est déjà adhérent au GIST pour le suivi de ses salariés, il est facturé dans les mêmes conditions tarifaires que ses salariés bénéficiaires de l'offre socle.

Tarif embauche et absence

Tout type de contrat de travail, y compris apprenti et contrat professionnel

Embauche - entreprise de 1 à 49 salariés : **98 € HT**

Embauche - entreprise de 50 salariés et plus : **105 € HT**

Absence non justifiée : **98 € HT**

Tarifs spécifiques au rendez-vous

Visite personnel intérimaire : **98 € HT**

Visite personnel saisonnier : **98 € HT**

Atelier collectif saisonnier (sous conditions) : **55 € HT**

Visite personnel EHLA (Établissements Hors Loire Atlantique) : **138.60 € HT**

Visite salarié non francophone : **160 € HT**

Toute absence non justifiée 48 heures à l'avance sera facturée au prix de la visite.

Tarif travailleur indépendant

Offre spécifique

Cotisation forfaitaire annuelle : **98 € HT**